



**Compte-rendu de la réunion du groupe  
« économie-agriculture » du 7 octobre 2008**

**Présents** : Patrick DECAILLOT, Bernard LUDWIG, Philippe POIROT, Damien COLIN, Thierry MERCIER, Bernard MUNIER, Marie-Françoise JACOB, Dominique JOSSET, Hervé POIROT, Yves THIEBAUT, Claude GREMILLET, Gérard HUSSON.

**Excusés** : Jacky LENTRETIEN, Christophe MERCIER, André HOUOT

Le groupe « soutien aux entreprises » s'est transformé en un groupe « économie – agriculture » et a intégré les agriculteurs volontaires du territoire.

Thierry MERCIER, propose un tour de table afin que chacun se présente.

## **1. Présentation de l'action du groupe**

Thierry MERCIER rappelle que l'action traditionnelle du groupe « soutien aux entreprises » était de donner un avis sur les dossiers de demande de subvention auprès de la région Lorraine.

Le règlement d'aide aux entreprises de la région a changé en 2007. Les nouvelles conditions sont :

- ✂ Envoi du dossier ou note d'intention avant le commencement des travaux
- ✂ Montant minimum des investissements = 3 500 € HT non plafonné
- ✂ 15 % de subvention
- ✂ Ne sont plus éligibles les véhicules (sauf véhicule de tournée pour les commerces)
- ✂ Avis simple de la communauté de communes

### ***1 dossier en cours :***

M. GROS de Rozelieures pour acquisition matériel de parage pour bovin.

Montant investissement : 9 840.32 €HT

Subvention demandé = 15 % soit 1 476 €.

Le groupe donne un avis **favorable** à ce dossier. L'activité est jugée viable et permet la création d'un emploi. Cette activité est inexistante sur l'ensemble de l'arrondissement de Lunéville.

## **2. Les actions inscrites dans le projet de territoire**

En 2006-2007, la communauté de communes a élaboré son projet de territoire pour les années 2008/2014. Des actions économiques ont été validées.

Actions	Descriptif	Calendrier				
		2007	2008	2009	2010	2011
<i>Zone d'activité Bayon - Virecourt</i>	conception d'une zone tertiaire innovante avec NTIC, services en commun, qualité immobilière...	réflexion	réflexion	élaboration	élaboration	mise en œuvre
<i>Fisac</i>	opération FISAC (Fond d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)			réflexion	élaboration	mise en œuvre
<i>Attribution d'aides</i>	aides aux entreprises	Attribution d'aides via la CDL de la Région si possible				
<i>Promotion</i>	promotion des produits du territoire existants	réflexion et élaboration	mise en œuvre			
<i>Promotion</i>	Edition tous les 2 ans d'un répertoire des acteurs économiques	réflexion	Edition		Edition	

***Le groupe donne priorité à :***

Appui au montage des dossiers pour les subventions régionales : faire la promotion de cette aide à travers les mairies à travers une note récapitulant l'aide proposée. Cette note sera distribuée au prochain conseil communautaire.

L'action FISAC n'est pas retenue compte-tenu des conditions financières nécessaire pour mener ce genre d'action (participation de la communauté, embauche d'un agent de développement économique...). Cette réflexion qui devra être menée au niveau du Pays, entre plusieurs communautés intéressées.

Au niveau « promotion », le groupe n'est pas favorable à l'édition d'un document papier dans la mesure où celui-ci risque d'être obsolète rapidement.

Autres proposition du groupe :

- ❖ Faire une carte d'identité économique du territoire : quelles sont les activités présentes, identifier les locaux vacants (communal et privé)
- ❖ Se renseigner sur le déploiement du haut-débit : le conseil général doit donner des informations concernant ce point lors de la réunion du 25 octobre.
- ❖ Proposer aux écoles de faire visiter une ferme du village où elle se situe sur le temps scolaire : interroger les écoles sur leur intérêt pour une telle action puis trouver les agriculteurs susceptibles d'accueillir les écoles intéressées.
- ❖ Participer à la réunion d'information organisée sur la Communauté de Communes de la Mortagne sur les règles de sécurité concernant la circulation des engins agricoles. Il est proposé d'y intégrer une intervention d'une assurance.

Damien COLIN fait part pour les arboriculteurs de difficultés de logement pour les saisonniers embauchés lors des récoltes. En effet, une main d'œuvre importante est nécessaire et cela nécessite des logements appropriés. Il demande si la communauté de communes peut réfléchir à cette problématique de logement ou de transport collectif.

Hervé POIROT demande si une aide complémentaire peut être apportée sur la formation du personnel agricole dispensée par la Chambre d'Agriculture (coût 150 €).

**3. Désignation d'un responsable de groupe**

Hervé POIROT est désigné responsable du groupe.